

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 530 461

(21) N° d'enregistrement national :

82 06579

(51) Int Cl<sup>3</sup> : A 61 J 9/06.

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 16 avril 1982.

(71) Demandeur(s) : BOIS Raymond. — FR.

(30) Priorité

(72) Inventeur(s) : Raymond Bois.

(43) Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 4 du 27 janvier 1984.

(73) Titulaire(s) :

(60) Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

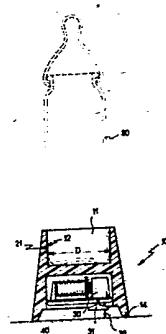
(74) Mandataire(s) : Regimbeau, Corre, Martin et Schrimpf.

(54) Support musical pour biberon, et biberon muni d'un tel support.

(57) Le support 10 selon l'invention comporte en partie infé-  
rieure une source musicale 30, et en partie supérieure un  
logement 11 apte à recevoir la base d'un biberon 20 et à  
solidariser celui-ci avec le support.

Cette solidarisation est réalisée de préférence de façon  
séparable, par exemple par emmanchement à force des deux  
éléments, ou par vissage.

Avantageusement, le support présente une forme élargie à  
sa base 14, et il est réalisé en une matière thermiquement  
isolante.



A1

FR 2 530 461 - A1

D

La présente invention concerne un support de biberon, ou un biberon muni d'une embase en forme de support. Bien que la description se rapporte plus particulièrement au support du biberon, on verra par la suite que ce support peut être solidarisé au biberon ; en conséquence, il est possible d'envisager, sans sortir du cadre de l'invention, un ensemble biberon-support intégré comportant les caractéristiques de l'invention.

Un des buts de l'invention est de proposer un objet attrayant, qui puisse distraire l'enfant pendant qu'on lui donne le biberon.

A cette fin, l'invention propose un support comportant en partie inférieure une source musicale, et en partie supérieure un logement apte à recevoir la base d'un biberon et à solidariser celui-ci avec le support.

La musique procurée par le support calme - ou amuse - l'enfant, détourne son attention et diminue ainsi ses réticences à boire le biberon.

Le fait que le support et le biberon soient solidarisés en un ensemble auquel la source est intégrée permet à celle-ci de suivre les mouvements du biberon et d'éveiller la curiosité de l'enfant, qui peut associer progressivement les déplacements du biberon aux variations de perception auditive de la source musicale.

De préférence, le support présente une forme élargie à la base, et il est réalisé en une matière thermiquement isolante. Il facilite donc la préhension du biberon et améliore sa stabilité lorsqu'il est, par exemple, posé sur une table.

Avantageusement, le support et le biberon sont solidarisés de façon séparable, par exemple par emmanchement à force. Il est ainsi facile d'échanger le biberon,

ou de le faire chauffer séparément. Dans ce dernier cas, le support, s'il est en matière isotherme, assurera un confort d'utilisation supplémentaire.

Il est également possible de solidariser le  
5 support et le biberon par vissage, en munissant le biberon d'un filetage à sa base (soit en partie extérieure, soit dans un évidement central pratiqué dans le fond du biberon) ; le support comporte alors un filetage homologue (respectivement, sur la surface intérieure du logement, ou sur  
10 une tige centrale).

D'autres caractéristiques et avantages de  
l'invention apparaîtront à la lecture de la description  
d'un mode de réalisation, faite en référence à la figure  
unique annexée, qui est une vue en coupe d'un support  
15 selon l'invention.

Le support 10, réalisé de préférence en matière  
isolante, comporte en partie supérieure un logement 11  
de forme cylindrique destiné à recevoir un biberon 20.  
Le diamètre D de ce logement est tel que sa surface in-  
20 térieure 12 et la surface extérieure 21 de la base du  
biberon soient ajustées avec frottement, pour permettre  
une solidarisation par emmanchement à force, tout en  
conservant la possibilité de séparer les deux éléments.

En partie inférieure, un logement 13, ouvert  
25 vers le bas, reçoit une source musicale 30. Cette der-  
nière peut être séparable du logement 13, pour per-  
mettre un changement de mélodie, ou pour pouvoir utiliser  
plusieurs supports, par exemple de formes ou de couleurs  
différentes, avec une même source musicale.

30 La base 14 du support est élargie, ce qui  
permet d'augmenter la stabilité de l'ensemble biberon-  
support posé sur une table 40. Cette stabilité est  
encore accrue par la masse de la source musicale 30, qui se  
trouve en partie inférieure du support et qui par consé-

quent abaisse le centre de gravité de l'ensemble. Cette caractéristique est particulièrement avantageuse lorsque le biberon est vide : seul, il aurait facilement tendance à basculer, notamment si la table 40 n'était pas parfaitement plane.

La source musicale 30 peut être une boîte à musique mécanique de type classique, actionnée par un mécanisme horloger remonté par une clé 31. Il est également possible d'utiliser un équivalent électronique de cette boîte à musique, comportant une alimentation incorporée.

De préférence, la source musicale comporte des moyens pour interrompre son fonctionnement lorsque le support est posé sur la table 40. Ces moyens peuvent être par exemple une tige 32 bloquant le mécanisme horloger lorsqu'elle est enfoncée, ou, dans la variante électronique, un interrupteur coupant l'alimentation du dispositif.

Ces moyens d'interruption peuvent également être commandés par la position du support, pour interrompre le fonctionnement de la source musicale lorsque le support est en position verticale.

Bien entendu, la présente description est faite sans caractère limitatif, et l'invention s'étend à toutes les variantes conformes à son esprit.

REVENDICATIONS

1. Support (10) de biberon, caractérisé en ce qu'il comporte en partie inférieure une source musicale (30), et en partie supérieure un logement (11) apte à recevoir la base d'un biberon (20) et à solidariser 5 celui-ci avec le support.
2. Support de biberon selon la revendication 1, caractérisé en ce que le support et le biberon sont solidarisés de façon séparable.
3. Support de biberon selon la revendication 10 2, caractérisé en ce que la solidarisation du support au biberon est réalisée par emboîtement, la surface intérieure du logement et la base du biberon étant ajustées avec frottement.
4. Support de biberon selon la revendication 15 2, caractérisé en ce que la solidarisation du support au biberon est réalisée par vissage, l'un et l'autre élément étant pourvus d'un filetage.
5. Support de biberon selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il présente une forme 20 élargie à sa base (14).
6. Support de biberon selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'il est réalisé en une matière thermiquement isolante.
7. Support de biberon selon l'une des revendications 25 1 à 6, caractérisé en ce qu'il comporte des moyens (32) pour interrompre le fonctionnement de la source musicale lorsque le support est posé sur un plan (40).
8. Support de biberon selon l'une des revendications 30 1 à 6, caractérisé en ce qu'il comporte des moyens pour interrompre le fonctionnement de la source

musicale lorsque le support est en position verticale.

9. Support de biberon selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que la boîte à musique est séparable du support.

10. Biberon, caractérisé en ce qu'il comporte en partie inférieure une embase en forme de support selon l'une des revendications 1 à 9.

1/1

